**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**41E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE L’ALGÉRIE**

*Le 11 novembre 2022 (9h00-12h-30)*

**Prononcée par :** SEM Dieudonné W. Désiré SOUGOURI

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation algérienne et la remercie pour la présentation de son quatrième rapport national.

Nous nous félicitons de l’adoption par referendum de la nouvelle Constitution en novembre 2020, qui constitue une nouvelle étape dans le processus de réformes institutionnelles, politiques et socio-économiques engagées par l’Algérie, ainsi que de sa coopération fructueuse avec les procédures spéciales.

Tout en encourageant l’Algérie à poursuivre ses actions de formations sur le renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire, nous lui recommandons :

1. de finaliser le processus d’adoption du projet de loi spéciale sur la prévention et la lutte contre la traite des personnes ;
2. de finaliser le processus d’adoption du projet de loi fixant les conditions et modalités d’exercice de la liberté de réunion et de manifestation pacifique.

Nous souhaitons plein succès à l’Algérie à l’occasion de cet examen.

**Je vous remercie.**